



Procès-verbal Conseil d'établissement

2^e séance régulière

Mardi, 24 octobre 2023, 18h30

Local du SDG de l'école St-Jean-Baptiste et en virtuel

Présences

Mme Francine Bisson, parent
Mme Jessica Therrien, parent
Mme Mélanie Morga, parent
Mme Julie Gadoury, parent
Mme Andrea de la Rosa Diaz, parent

M. Cédric Lauzon, enseignant
Mme Camille Laflamme-Cayer, enseignante
Mme Elisabeth Joly, orthophoniste
Mme Nadia St-Onge, éducatrice spécialisée
Mme Audrey Cloutier, Techn. SDG

M. Michel Millard, membre de la communauté

Mme Geneviève Laberge, directrice

Absences

Aucune absence

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous avons le quorum.

2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Nadia St-Onge, T.E.S.

3. Questions du public

Aucune

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

#CE23-24/008

Il est proposé par Mme Julie Gadoury d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 septembre 2023

#CE23-24/009

Il est proposé par Mme Mélanie Morga d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Informations sur la vie de l'école

6.1. Une chanson à l'école :

Tous les élèves se sont rassemblés dans la cour d'école le 22 septembre pour chanter ensemble la chanson thème : Le grand Rendez-vous. Ce fut une belle réussite.

6.2. Fête de l'Halloween :

Voici ce que le comité a proposé cette année : élèves déguisés, collecte de bonbons (3 classes jumelées ensemble), maison hantée dans la classe de 6^e année (personnels du CÉ sont invités à venir visiter la maison hantée), concours de décoration de citrouilles (à décorer à la maison, sauf pour les enfants de maternelle où les parents seront invités à l'école pour l'activité). La seule demande a été de ne pas découper la citrouille. Les enfants qui prennent l'autobus doivent mettre leur citrouille dans leur sac à dos ou un autre sac pour le transport.

6.3. 1^{re} communication et 1^{er} bulletin :

- 1^{re} communication : rendue publique le 13 octobre 2023.
- 1^{er} bulletin : Rendu publique le 15 novembre et rencontres de parents le 16 novembre en soirée et le 17 novembre 2023 en matinée.

7. Règles de conduite (approbation)

#CE23-24/0010

Mme Laberge explique ce qu'on doit retrouver dans le code de vie à partir des informations de la fiche 7.

Les règles seront présentées aux élèves et aux parents. Le tout sera déposé sur le site web de l'école.

- Règle ajoutée au code de vie cette année pour répondre à la directive ministérielle : interdiction du cellulaire.
- Ajout cette année : Écart majeur de comportement avec gradation.

Au service de garde : Travail en collaboration avec les T.E.S. et application du code de vie.

Il est proposé par Mme Mélanie Morgan d'approuver les règles de conduite telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Normes et modalités d'évaluation (approbation)

#CE23-24/0011

Voir la fiche 14 A : Le document présente les moments où les enseignants vont communiquer les résultats pour chaque compétence ainsi que les modalités pour recueillir les traces d'apprentissage.

- Un document par cycle.
- Nouveauté cette année, le préscolaire doit produire un document de normes et modalités.
- Chaque cycle a une durée de 2 ans.
- L'instruction annuelle n'est pas encore disponible en date du 17 octobre 2023.

3^e cycle : Le document des normes et modalités est sujet à changements, car les balises concernant l'évaluation du nouveau programme CCQ (Culture et citoyenneté québécoise) ne sont pas tout à fait claires pour l'instant.

Cette année, le 2^e et le 3^e cycle ont choisi d'enseigner le programme CCQ. Il deviendra obligatoire pour le 1^{er} cycle en septembre 2024.

Questions : Est-ce qu'on va parler des différentes religions dans ce programme? Oui, cela sera abordé dans une perspective de connaissances générales.

Il est proposé par M. Cédric Lauzon d'approuver les normes et modalités d'évaluation telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Services complémentaires (activités parascolaires)

#CE23-24/0012

Voir Fiche 17 A

M. Olivier Lachapelle, enseignant d'éducation physique, s'occupe de la planification des activités du programme À l'école, on bouge. Deux tournois sont prévus prochainement : Tournoi de ballon ratchet pour les élèves de 4^e année et tournoi de handball pour les élèves de 5^e et 6^e années.

Aussi, il y aura des activités parascolaires à l'heure du dîner. Les inscriptions sont à venir et les activités devraient débuter dans la semaine du 1^{er} novembre jusqu'en décembre de 12h10 à 13h50. Les dineurs maison pourront s'inscrire. D'autres

activités suivront après Noël. Des activités parascolaires en art dramatique seront offertes en janvier.

Il est proposé par Mme Mélanie Morga d'approuver les activités parascolaires telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Consultation des élèves (information)

10.1. Aménagement de la bibliothèque

Voir Fiche 19 : consulter une fois par année un groupe d'élève ciblés.

Cette année, les élèves seront consultés sur l'aménagement de la bibliothèque. Le comité bibliothèque préparera une présentation afin d'illustrer différentes possibilités d'aménagement. Cette présentation aidera les élèves à faire des choix éclairés. Le comité a également fait une demande de subvention auprès de la Fondation Desjardins.

Chaque enseignant a reçu un budget de 380\$ pour des livres en classe.

Réflexion du comité: Module au mur pour consulter les livres, présentoir selon différentes thématiques, pastilles « coup de cœur ». Les enseignants pourraient aussi présenter leurs livres coup de cœur.

Observations : Besoin de B.D. et de livres documentaires. La bibliothécaire a fait l'analyse de notre collection et fera les achats pour combler les besoins dans les catégories ciblées.

Question : Mme Andrea de la Rosa Diaz demande si les élèves peuvent amener les livres à la maison? Oui, c'est possible.

Question : Audrey Cloutier demande que s'il y a un élagage de livres, elle aimerait en avoir pour le service de garde. Oui, cela pourrait être possible.

11. Budget du conseil d'établissement (adoption)

#CE23-24/0013

Frais de gardiennage 35\$ par soir x 7 soirs = 245\$ pour un parent présent au CÉ.

Reste environ 150\$-155\$ au total

Proposition d'un petit repas pour souligner la fin de l'année avec le montant restant.

Il est proposé par Mme Mélanie Morga que le budget du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Parole

12.1. Aux enseignants :

Un des objectifs du projet éducatif est l'amélioration de l'écriture. Toute l'équipe-école est mobilisée autour de cet objectif pour les 5 prochaines années. C'est positif, c'est remarquable, nous sommes fiers de l'équipe-école.

12.2. Au personnel de soutien :

Mme Nadia St-Onge est très fière que le programme Hors-piste se poursuive au préscolaire, en 1^{re} année et au 2^e cycle. Les élèves du 3^e cycle recevront leurs ateliers en janvier. Nous avons débuté officiellement le projet des animateurs et/ou médiateurs sur la cour des petits à l'heure du dîner.

12.3. À la technicienne en service de garde :

Mme Audrey Cloutier présente les 2 journées pédagogiques de novembre :

- Le 10 novembre 2023 (Thématique : savant fou)
- Le 17 novembre 2023 (Thématique : petit cuisinier)

Le budget révisé sera présenté au prochain CÉ.

12.4. À la représentante des professionnels :

Mme Elisabeth Joly présente le rôle de l'orthophoniste à l'école. L'orthophoniste scolaire intervient sur le développement des habiletés du langage, de la prononciation, du vocabulaire, du discours et du volet de la compréhension. Elle s'assure que le langage oral est bien développé et fait des liens avec les apprentissages scolaires. Elle s'intéresse aussi à l'aspect social du langage. Elle observe les élèves du préscolaire pour relever leurs forces et leurs défis (gestion des émotions, connaître le vocabulaire, apprendre à mieux connaître les émotions, les différents moyens pour progresser).

12.5. À la représentante du comité régional des parents :

Mme Julie Gadoury présente les informations de la première rencontre du comité des parents qui a eu lieu le 11 octobre 2023. Il s'agissait d'une soirée où les différents représentants ont été élus. 50 personnes présentes. Les différents rôles ont été expliqués. La 2^e rencontre officielle sera le 25 octobre 2023.

12.6. Parole au représentant de la communauté :

M. Michel Millard annonce qu'il y aura un déjeuner offert à tous les élèves de l'école par le Club des petits déjeuners pour Noël, le 21 décembre 2023 prochain. Il y a présentement 60 enfants qui se présentent le matin sur les 106 élèves inscrits. M. Millard cherche un bénévole les lundis de 6h45 à 8h15.

13. Autres points d'information

#CE23-24/0014

13.1. Sorties éducatives (approbation)

Fiche16

Les élèves du 2^e cycle (58 élèves) iront à l'île Saint-Bernard le 29 novembre 2023. Le départ est prévu à 8h45 et le retour à 14h30. Le montant total de cette sortie est de 630\$ et aucuns frais ne sont chargés aux parents. La sortie est entière payée par Héritage St-Bernard.

Comme les sorties éducatives doivent être approuvées au conseil d'établissement, Mme Laberge explique que des demandes d'approbation pourraient être envoyées par courriel au besoin afin de ne pas manquer une opportunité.

Il est proposé par Mme Elisabeth Joly d'approuver la sortie éducative telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

#CE23-24/0015

13.2. Programme « À l'école, on bouge » (adoption)

En 4^e année, un tournoi de ballon-racheteur est prévu dans la semaine du 29 novembre 2023. Le départ de l'école se fera à 8h et le retour à 14h30. Il y aura 16 élèves sélectionnés selon leur bon comportement pour participer à ce tournoi. Tout est payé par le Centre de services scolaire.

En 6^e année, un tournoi de handball est prévu le 8 décembre 2023 (journée pédagogique). Les frais seront couverts par le budget À l'école, on bouge. Il y aura 24 élèves sélectionnés selon leur bon comportement pour participer à ce tournoi.

Il est proposé par Mme Camille Laflamme-Cayer d'adopter le budget du conseil d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.3 Caisse scolaire

Après avoir consulté l'ensemble du personnel de l'école, le projet de la Caisse populaire ne sera pas reconduit cette année, car il y avait très peu de participation.

14. Levée de l'assemblée : 20h16

Geneviève Laberge
Directrice

Francine Bisson
Présidente